



BÉNÉFICIAIRES

Collectivités territoriales et EPCI, Associations régionales, Réseaux d'entreprises, Pôles de compétitivité, TPE et PME, Incubateurs, Établissements d'enseignement supérieur et de recherche



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Entre 30% et 40% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au jeudi 28 mars 2024 à 17h00

Les dépenses engagées à partir du 1er janvier 2023 sont éligibles

FINANCEURS



APPEL À PROJETS

FEDER - SOUTIEN À LA RECHERCHE, L'INNOVATION, LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET LA COMPÉTITIVITÉ DES PME EN ÎLE-DE-FRANCE

A travers cette enveloppe, la Région Île-de-France souhaite répondre à deux enjeux. Face à une forte concentration, les TPE et PME franciliennes sont davantage exposées aux mutations actuelles. A présent, seules les plus avancées numériquement et bien engagées dans les transitions écologiques restent compétitives. La Région Île-de-France souhaite donc soutenir son tissu d'entreprises industrielles pour les accompagner dans ces mutations stratégiques en favorisant les opérations de décarbonation et digitalisation.

En parallèle, la Région Île-de-France rayonne en Europe par sa richesse scientifique et technologique. A travers l'enveloppe du FEDER, elle souhaite continuer ses efforts de soutien à l'innovation et la R&D à destination du développement et l'émergence d'entreprises innovantes.

QUELS PROJETS ?

Il s'agit de soutenir des structures franciliennes à travers deux volets :

Volet 1 : Les projets de maturation ou de création d'entreprises innovantes portés par des incubateurs **pour favoriser leur offre d'accompagnement.**

Volet 2 : Les projets d'accompagnement des PME autour de :

- ↳ L'innovation et la **création de valeur par le design**
- ↳ La transition environnementale
- ↳ La transition numérique

QUELLES DÉPENSES ?

- ↳ Etudes
- ↳ Investissements matériels et immatériels
- ↳ Prestations intellectuelles et service
- ↳ Dépenses de personnels et de communication

QUELS SOUTIENS ?

- ↳ Coût total des dépenses éligibles : 400 000€ minimum
- ↳ Taux d'intervention FEDER : entre 30% et 40% maximum du total des dépenses éligibles

20 années
d'expérience

150
Collaborateurs

11 Mds€
de projets
financés
depuis 2013

8 bureaux
ouverts en
France



**Franck
MAUDOUX**
Directeur
développement